

Santé : Protestation du Collectif des Enseignants-Chercheurs contre Aboubacar Sidiki Bomba11

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 15 JUILLET 2024

1606

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Burkina Faso



Le capitaine Ibrahim Traoré, accuse ses voisins de déstabiliser son pays



Tchad : Annulation de la visite officielle du président à Paris



L.G. demeure inéligible pour la présidentielle de 2025 : "les réfugiés, les déplacés peuvent contribuer au développement socio-économique de notre société"

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

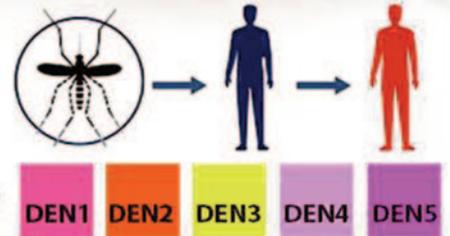


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



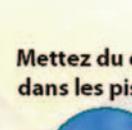
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.12



P.14



P.19



/ Une /



Burkina Faso : Le capitaine Ibrahim Traoré, accuse ses voisins de déstabiliser son pays4

P.4

/ Brèves /



Santé : Protestation du Collectif des Enseignants-Chercheurs contre Aboubacar Sidiki Bomba
E-campagne en faveur de la planification familiale : La 3e édition lancée
Arrestation d'un proche de l'imam Mahmoud Dicko : Que faut-il comprendre?
L'AES vers une confédération : Des jeunes des trois pays partagés sur la question

P.11

P.11

P.12

P.12

/ Actualité /



Moussa Abba Diallo, Président de l'AMSODE : "les réfugiés, les déplacés peuvent contribuer au développement socio-économique de notre société"
Détournement à L'AZI SA : Des peines prononcées après un procès à la Cour d' Assise

P.14

P.16

/ Politique /



62ème anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie au Mali : "La Bataille d'Alger" au cœur de la célébration
Rétrospective : Les leçons du passé

P.19

P.22

/ Culture & société /



Bamako : Les coupures d'électricité éteignent les feux tricolores

P.24

/ International /



Tchad : Annulation de la visite officielle du président à Paris
Laurent Gbagbo demeure inéligible pour la présidentielle de 2025 : "les réfugiés, les déplacés peuvent contribuer au développement socio-économique de notre société"

P.25

P.26

/ Sport /



Crise au sein du football malien : Les internationaux se mettent en retrait en soutien à leur capitaine suspendu

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssef Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Burkina Faso | Le capitaine Ibrahim

Traoré, accuse ses voisins de déstabiliser son pays



Lors d'un discours aux forces vives du Burkina Faso, il dénonce l'établissement de bases françaises qu'il qualifie de "centre des opérations des terroristes".

Traoré, arrivé au pouvoir par un coup d'État en septembre 2022, souligne sa volonté de donner de nouvelles orientations au pays pour les cinq prochaines années. Sur le plan diplomatique, il critique les "impérialistes" ainsi que certains de ses voisins ouest-africains, en particulier la Côte d'Ivoire et le Bénin.

Il accuse la Côte d'Ivoire d'héberger un centre d'opérations visant à déstabiliser le Burkina Faso, tout en reprochant au Bénin d'accueillir deux bases françaises dans sa partie nord, qu'il considère comme des centres opérationnels des groupes terroristes qui attaquent régulièrement le Burkina Faso. Ces allégations ont été niées par Paris et Cotonou.

Le capitaine Traoré aborde également d'autres sujets, notamment la souveraineté du pays, le secteur minier et la communication. Il exprime

sa volonté de reprendre le contrôle de l'exploitation des minerais, mettant en avant la nécessité pour les Burkinabés de soutenir leur pays et de ne pas communiquer contre lui.

En janvier, le Burkina Faso, le Niger et le Mali ont quitté la CEDEAO pour former l'Alliance des États du Sahel (AES), dirigée par des régimes militaires et confrontée à des groupes djihadistes. Le Burkina Faso a récemment adopté une charte permettant au régime militaire de rester cinq ans de plus au pouvoir.



Les accusations du capitaine Traoré ont suscité des tensions diplomatiques en Afrique de l'Ouest et soulignent les défis auxquels la ré-

gion est confrontée en termes de sécurité et de relations internationales. La déclaration du président burkinabè, Roch Marc Christian Ka-

boré, met en lumière des tensions entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, ainsi que des préoccupations concernant des activités potentiellement déstabilisatrices. Il évoque des incidents récents impliquant des violations de frontières et des arrestations de personnels militaires des deux pays.

En outre, le retrait du Burkina Faso de la CE-DEAO en raison de préoccupations concernant les intérêts des anciennes puissances coloniales, ainsi que les allégations sur la présence de bases militaires françaises au Bénin, soulèvent des questions géopolitiques complexes dans la région.

Il est important de noter que la résolution de telles tensions exige une diplomatie efficace, des négociations transparentes et une coopération régionale pour garantir la stabilité et la sécurité dans la sous-région ouest-africaine. Les mécanismes de médiation de la CEDEAO et la mise en place d'organisations telles que l'Alliance des États du Sahel peuvent jouer un rôle crucial dans la résolution des différends et la promotion de la paix.

Arouna Sidibé



■ Forces Armées Maliennes



Rencontre de Synthèse à l'École de Guerre Mali : Le CEMGA Évalue les Officiers Supérieurs
La salle de réunion de l'École de Guerre du Mali (EGM) a abrité, le jeudi 11 juillet 2024, la rencontre entre le Chef d'État-major Général des Armées, le Général de Division Oumar DIARRA et les Officiers supérieurs de l'École de Guerre du Mali. Cette réunion marquait l'aboutissement de 3 semaines d'exercice de synthèse nommé "YERE KO 2024", couronnant l'enseignement opérationnel de l'École de Guerre.



■ SALON DES Médias MALI



Triste nouvelle
C'est avec un cœur triste que le SALON DES MÉDIAS MALI a appris le rappel à Dieu de la mère de notre confrère Assane Koné ce samedi 13 juillet 2024, des suites d'une courte maladie, au Centre de santé de référence de Tominian. SAM MALI lui présente ses condoléances les plus attristées. Que l'âme de notre mère repose en paix. Amen

■ Malick Konate



Seuls les policiers et les banquiers ont montré, dans ce pays, qu'ils sont intouchables. En 2021, les policiers sont partis extirper un des leurs de prison qui avait été placé sous mandat de dépôt par le procureur dans l'affaire des tueries des 10, 11 et 12 juillet 2020. En 2024, les banquiers ont paralysé le pays en fermant les portes des banques à l'approche de la fête de Tabaski pour protester contre la mise sous mandat de dépôt de leur camarade secrétaire général par le procureur suite à une plainte. Ce dernier a été libéré sous pression des autorités.
Sinon, tous les autres acteurs ont été muselés par la junte (partis politiques, société civile, presse, religieux, etc.). Ils ont tous subi les coups de boutoir des hommes en uniforme. Selon Ousmane Chérif Madani HAIDARA : "il faut avoir des biceps dans ce pays pour que

"l'on te respecte".
#Bèki_Takè



■ Nouhoum Koné



Donald Trump après la fusillade qui a eu lieu ce samedi soir lors de son meeting.
Le procureur du comté de Butler (État de Pennsylvanie) a déclaré à l'agence de presse Associated Press que le tireur et une autre personne étaient morts à la suite de la tentative d'assassinat.

Selon les médias américains, le FBI a identifié l'auteur de la tentative d'assassinat de Trump: Thomas Matthew Crooks, 20 ans. Il vivait en Pennsylvanie. Le jeune américain a été abattu immédiatement après avoir tiré sur l'ancien président.
Photos via AP



■ MALI foot/média



D'après les informations que j'ai reçues la femafoot ne reculera pas. Affaire à suivre

■ Miniankakai Sogoba

Peuple de l'AES tel que monde se présente actuellement, il faut doter nos FDS de matériels et les soutenir



■ Hits2mali.net -

INCROYABLE SÉRIE Les Aigles changent la décision et la nouvelle décision est que si La Fédération n'a pas levée la suspension de Hamari Traoré, Eux ne Viendront pas.

Mohamed Camara, Kiki Kouyaté et certains joueurs sur l'Instagram apporte leur soutien à Hamari Traoré :

<<Nous portons à la connaissance de la fédération que nous, les joueurs, nous mettons en retrait de la sélection nationale jusqu'à la levée de sa suspension>>



■ Ma réussite dépend de moi -

Il a refusé 1.000.000 Fcfa
L'écrivain de renom ivoirien, Tiburce KOFFI a refusé de prendre 1 000 000 FCFA des mains des organisateurs du Prix Bernard Dadié dont il a été désigné premier lauréat.



Pour lui, cette somme est un manque de respect. Il a déclaré : "Comment peut-on donner 10 000 000 FCFA, une villa et bien d'autres à la Miss ivoirienne pour avoir exposé ses fesses et sa poitrine à travers le monde, mais récompenser un intellectuel qui a fait preuve dans son domaine avec une somme insignifiante " Ma réussite dépend de moi
#MRDM



■ Centre de Médecine du Sport -CMS.



Le Centre de Médecine du Sport scelle un partenariat prometteur avec la Fondation 221.

Le Vendredi 12 Juillet 2024, le Centre de Médecine du Sport, représentée par sa Directrice Générale, Dr Lalla Mint Mohamed, a conclu un partenariat prometteur avec la Fondation 221, représentée par le président de la section Mali, M. Aly Labita, dans le cadre de la dynamisation du centre.

Ce partenariat va accentuer davantage le soutien continu de l'ONG Fondation 221 qui, il faut rappeler et saluer encore, a gracieusement offert deux (02) lots importants de matériels médicaux au Centre de Médecine du Sport. C'est pourquoi, la Directrice Générale du CMS inscrit ce partenariat dans un esprit gagnant - gagnant et productif tout en relevant combien il va servir dans l'atteinte des objectifs du CMS.

CMS COMMUNICATION





UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT
Commission des Affaires Africaines
CAAF
Ordre des Notaires du Mali



APPEL A CONTRIBUTION

Mélanges offerts à Maître Gaoussou HAIDARA

I. CONTEXTE

Le notaire est un acteur important du monde du droit. Son intervention dans les opérations et actes juridiques est gage de crédibilité et de sécurité juridique. La place de premier rang accordée à l'acte notarié dans les transactions civiles et commerciales en est l'éclatante illustration.

La fonction de notaire a cependant connu des débuts tumultueux à l'indépendance du Mali. Mal perçue par les nouvelles autorités, elle sera purement et simplement suspendue. Aussi et jusqu'en 1979, le domaine notarial est-il resté désert et sans officiants. C'est dans ce contexte que Maître Gaoussou HAIDARA s'est dédié pour la renaissance et la valorisation de la profession notariale en donnant à la profession ses lettres de noblesse. Ses efforts vont rapidement porter leurs fruits.

Les efforts du grand Maître ne se sont pas arrêtés aux frontières du Mali. Sa contribution au rayonnement de la profession sur le plan international est indéniable. C'est ainsi qu'il occupa les fonctions de Président de la Commission des Affaires Africaines du Notariat Latin (CAAF) et de Conseiller Exécutif de l'Union Internationale du Notariat.

Dans ce contexte, l'Ordre des notaires du Mali de concert avec les milieux académique et juridique a décidé d'organiser un hommage exceptionnel à la dimension de ce grand professionnel qui cumule aujourd'hui plus de 50 ans d'exercice dans la profession.

II. SPECIFICITE DE L'APPEL A CONTRIBUTION

L'Ordre des notaires du Mali, à travers ces mélanges, entend offrir à Maître Gaoussou HAIDARA des contributions scientifiques liées au droit privé, en général et au droit notarial, en particulier.

Dans cette optique, un accent particulier sera mis sur la place du notaire dans le monde du droit ainsi que les défis et mutations de la profession dans un monde de plus en plus globalisé. Les contributions doivent avoir un lien avec le notariat ou présenter un intérêt pour la profession de notaire.

Pour atteindre cet objectif, les initiateurs ont décidé de mettre en synergie les universitaires et praticiens maliens (avocats, banquiers, notaires, huissiers, juristes d'affaires et/ou d'entreprises, doctorants dédiés) susceptibles de manifester un intérêt à contribuer au projet.

III. AXES THEMATIQUES

Les contributions peuvent s'articuler autour des axes ci-après :

Axe 1. Statut du notaire, accès et organisation de la profession ;

Axe 2. Notariat et services publics de l'État ;

Axe 3. Notariat et contrat ;

Axe 4. Notariat et droit des sociétés ;

Axe 5. Notariat et droit de la famille ;

Axe 6. Notariat et droit des successions ;

Axe 7. Notariat à l'ère du numérique ;

Axe 8. Notariat malien et système international du notariat ;

Axe 9. Responsabilité du Notaire.

IV. CHRONOGRAMME ET DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

- Lancement de l'appel à communication : **28 juin 2024** ;
- Les contributions (le thème et un résumé d'une demi-page version numérique) doivent être adressées à la coordination scientifique mail : bouboukeita2@gmail.com avec cc gakkissima@gmail.com, au plus tard le 15/07/2024 ;
- Les contributeurs retenus en seront informés au plus tard le 10/08/2024 ;
- Les contributions définitives (version numérique) devront parvenir au plus tard le 10/09/2024 à minuit ;
- La journée scientifique dédiée à la présentation des contributions est prévue dans la dernière quinzaine du mois de novembre 2024 ;
- La publication des mélanges interviendra au plus tard la fin du premier trimestre de l'année 2025.

V. COMITE SCIENTIFIQUE

Boubou KEITA, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako, Avocat au Barreau de Paris (**Président**) ;

Kissima GAKOU, Professeur à l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako ;

Ahmadou TOURE, Docteur en droit des affaires et droit économique de l'Université Paris 13, Notaire, Président honoraire de l'Ordre des notaires du Mali ;

Demba KONE, Notaire.

Santé : Protestation du Collectif des Enseignants-Chercheurs contre Aboubacar Sidiki Bomba



Le Collectif des Enseignants-Chercheurs de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université des Sciences et des Techniques de Bamako a récemment envoyé une lettre de protestation au président du Comité national de transition (CNT) concernant les propos tenus par Aboubacar Sidiki Bomba, membre de cette institution, dans une vidéo diffusée depuis le 16 juin 2024.

Dans ce courrier, signé par le représentant du collectif, le Professeur Oumar Coulibaly, Neurochirurgien, il est souligné que les déclarations de Bomba sont considérées comme diffamatoires envers la corporation des Enseignants-Chercheurs. Le collectif estime que certaines affirmations de la vidéo sont mensongères et constituent des attaques directes envers les Enseignants-Chercheurs des facultés de Médecine et de Pharmacie. Il rappelle également que ces derniers soutiennent activement le Cames, l'organisation régionale de promotion de l'Enseignement supérieur.

Les Enseignants-Chercheurs justifient leur démarche auprès du président du CNT en soulignant que Bomba, en tant que membre de l'institution, est censé agir au nom du peuple et dispose des moyens nécessaires pour s'informer, identifier les problèmes et y apporter des solutions de manière appropriée.

Le collectif exprime sa déception de devoir saisir le président du CNT pour protester contre des déclarations qu'ils jugent inexacts, diffamatoires et dégradantes, qui portent atteinte non seulement à leur corporation mais aussi à l'ensemble du système de santé du pays. Ils soulignent que l'utilisation des réseaux sociaux à des fins de promotion personnelle ne doit pas se faire au détriment de l'honneur d'autrui.

Les Enseignants-Chercheurs qualifient les comportements de Bomba d'inacceptables et demandent au président du CNT de prendre des mesures pour mettre fin à ces attaques et pour que Bomba cesse d'attaquer l'honneur des citoyens de manière injustifiée.

Cette démarche du collectif vise à défendre l'intégrité de la profession d'Enseignant-Chercheur et à préserver la réputation de l'ensemble du système de santé du pays face à des attaques qu'ils estiment injustes et préjudiciables.

Fatou Sissoko

E-campagne en faveur de la planification familiale : La 3e édition lancée



À l'issue d'un point de presse le lundi 8 juillet 2024, le directeur général de l'Office national de la santé et de la reproduction, Dr. Ben Moulaye a officiellement lancé les travaux de la 3e édition de la campagne digitale "E-campagne".

Pour atteindre les objectifs de trois (Z) à savoir : zéro décès maternel évitable, zéro besoin non satisfait en planification familiale et zéro violence basée sur le genre, le Mali s'est engagé dans un vaste chantier pour lutter efficacement contre la mortalité maternelle néonatale et infantile. C'est pourquoi chaque année depuis trois ans, les autorités sanitaires et leurs partenaires organisent une campagne digitale dénommée "E-campagne" sur toutes les plateformes digitales. L'objectif de cette campagne digitale est de sensibiliser les jeunes et adolescents sur la promotion de la planification familiale et booster le taux de prévalence contraceptive qui tourne autour de 22 %.

Cette E-campagne qui a pour thème : "La technologie de l'information et de la communication au service de la planification familiale couplée au dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus" se tient sur un mois (du 8 juillet au 8 août).

Durant cette période, les réseaux sociaux (Facebook, X, WhatsApp, Instagram...) seront essentiellement utilisés par les jeunes ambassadeurs en faveur de la planification familiale à travers des messagers, spots... pour sensibiliser les autres jeunes et adolescents à une prise en charge spécifique en matière de santé sexuelle et reproductive.

Les journalistes des droits humains (JDH) sont mis aussi à contribution pour mieux informer et sensibiliser les jeunes et adolescents des avantages de la planification familiale à travers des articles de presse.

Le patron de l'Office national de la santé et de la reproduction, dans son récit, a expliqué que cette batterie de mesures prises, c'est pour atteindre des nouvelles utilisatrices des méthodes contraceptives.

"Pour cette édition 2024, nous projetons d'atteindre les 445 644 nouvelles utilisatrices et mobiliser le minimum de 4 millions de personnes sur les avantages de l'utilisation de la planification familiale. Également d'informer et sensibiliser 2 millions de personnes surtout adolescents et jeunes pour que cette tranche d'âge puisse s'intéresser au dépistage du col de l'utérus, mais aussi à l'utilisation de la planification familiale pour éviter les grossesses non désirées", a développé Ben Moulaye au cours de sa conférence de presse conjointe.

Ousmane Mahamane
MALI TRIBUNE

Arrestation d'un proche de l'imam Mahmoud Dicko : Que faut-il comprendre?



Un proche de l'imam Mahmoud Dicko, Youssouf Daba Diawara, a été arrêté vendredi par des éléments de la gendarmerie, selon un membre de son entourage et une organisation proche de lui. Youssouf Daba Diawara occupait le poste de coordinateur général de la Coordination des Mouvements, Associations de Sympathisants de l'influent imam Mahmoud Dicko (CMAS), une organisation dissoute par les colonels au pouvoir depuis avril 2020.

Impossible de connaître les raisons de cette arrestation, mais, Youssouf Diawara a été interpellé de manière inattendue, des hommes à bord de 4x4 se présentant comme des éléments de la gendarmerie l'ont interpellé, comme l'a confirmé un de ses proches à nos confrères de l'AFP. Il convient de souligner que l'imam Dicko est une figure emblématique du mouvement de contestation qui a conduit à la chute du président civil Ibrahim Boubacar Keïta lors du coup d'État militaire de 2020. Il est connu pour exprimer ouvertement ses désaccords avec la junte actuellement au pouvoir, étant l'un des rares à pouvoir mobiliser malgré les restrictions imposées par le régime militaire.

Par ailleurs, l'imam Dicko avait suscité une tension diplomatique entre le Mali et l'Algérie suite à sa rencontre avec le président Abdelmadjid Tebboune en fin décembre. Depuis lors, il n'est pas retourné au Mali. La Synergie d'Action pour le Mali, regroupant 30 partis et mouvements d'opposition, dont la CMAS, a dénoncé cette arrestation qualifiée d'"arbitraire" et dénoncé des violations des droits de l'homme, de la liberté d'expression et de mouvement.

Cette arrestation s'inscrit dans une série d'actions sous la transition au Mali, marquée par l'incarcération de onze présidents de partis et opposants signataires d'une déclaration appelant la junte à rendre le pouvoir aux civils. Les autorités militaires, qui s'étaient engagées à quitter le pouvoir en mars 2024 après des élections, n'ont pas respecté cet engagement, provoquant des tensions au sein de la communauté internationale.

En outre, les autorités maliennes ont récemment rompu des alliances avec la France et ses partenaires européens pour se tourner vers la Russie, marquant un changement significatif sur le plan diplomatique et politique.

Ibrahim Sanogo

L'AES vers une confédération : Des jeunes des trois pays partagés sur la question



Les chefs d'États du Mali, du Burkina et du Niger ont décidé de créer une confédération de l'Alliance des États du Sahel. L'annonce a été faite le week-end dernier lors du premier sommet des chefs d'État de l'Alliance des États du Sahel, AES. Si au Mali les jeunes ne sont pas tous favorables à la création de cette confédération, ceux du Niger et du Burkina Faso saluent l'initiative. Toutefois tous pensent que, cette décision va permettre de combattre efficacement le terrorisme dans le sahel.

« Nous sommes très contents de la création de la confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES) ». Ces propos sont de certains jeunes maliens. Même si d'autres ne partagent pas cet avis. Ils espèrent tous que cette confédération permettra de développer ces trois États et de lutter efficacement contre le terrorisme dans le sahel.

« Je pense que c'est une bonne initiative. Elle va davantage renforcer la fraternité entre les peuples et permettre la libre circulation des personnes et de leurs biens », estime un jeune. Un autre pense « qu'on connaît nos difficultés, donc on peut s'entre aider et aller plus loin ». Pour ce jeune, les africains doivent se donner la main par ce qu'un seul pays ne peut pas avancer seul. Cet autre jeune malien s'inquiète des « représailles que peut subir cette confédération ».

Au Burkina Faso et au Niger, des jeunes trouvent que cette confédération est une bonne initiative. Pour eux, un pays n'avancera pas seul et il faut donc cette union entre ces États. « Cette confédération entre le Mali, le Burkina et le Niger est une bonne chose », se réjouit un citoyen. Cet autre pense qu'il faut « qu'on soit unis pour le développement de nos pays ». Cet autre jeune du Burkina Faso pense le contraire. Pour lui, ce n'est pas à travers un regroupement qu'on va développer nos pays ». Il espère cependant que « l'initiative soit un bon départ pour 3 pays ».

Rappelons que ces trois pays ont également décidé de mettre en place une banque d'investissement de l'AES ainsi qu'un fonds de stabilisation. Objectif : soutenir le développement économique et renforcer la résilience régionale.

STUDIO TAMANI



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**

Moussa Abba Diallo, Président de l'AMSODE: “les réfugiés, les déplacés peuvent contribuer au développement socio-économique de notre société”

Le président de l'Association malienne pour la solidarité et le développement (AMSODE), Moussa Abba Diallo estime que les personnes réfugiées, les déplacées peuvent contribuer au développement socio-économique de notre société et à l'instauration du vivre ensemble, lorsque nous renforçons leur capacité économique.



C'était lors du panel tenu le mardi 9 juillet dernier sur "l'impact des activités d'insertion socio-économique des femmes réfugiées sur l'inclusion sociale et la cohabitation pacifique entre les communautés".

L'activité s'inscrivait dans le cadre du projet d'Appui au renforcement de la coexistence pacifique et le vivre ensemble entre les réfugiés, les déplacés internes et les communautés hôtes vulnérables dans la région de Gao et le

district de Bamako, financé par la GIZ et mis en œuvre par l'Association malienne pour la solidarité et le développement.

Dans son intervention, le Président de l'Amsode, Moussa Abba Diallo a fait savoir que ce projet constitue un grand espoir de construire une communauté, une société beaucoup plus résiliente qui accueille les personnes qui sont affectées par les crises, les personnes qui sont affectées par les déplacements forcés. A l'entendre, dans beaucoup de contextes, nous

avons des perceptions par rapport à l'apport des communautés qui sont touchées par le déplacement forcé dans le pays d'accueil.

"Très souvent, on les voit comme des poids ou des personnes qui prennent des opportunités. Peu de fois, nous avons connaissance de leur apport, de leur valeur ajoutée dans le développement de notre communauté", a-t-il déploré. C'est pourquoi, toujours selon M. Diallo, lors de la conception de ce projet, Amsode s'est donnée comme objectif de faire ce panel

pour montrer combien de fois les personnes réfugiées, les déplacées peuvent contribuer au développement socio-économique, combien de fois lorsque nous renforçons leur capacité économique, elles peuvent aussi contribuer à l'instauration du vivre ensemble.

Pour lui, souvent le manque de moyens, le manque de possibilités d'insertion socio-économique fait que on les maltraite, fait que ces personnes peuvent subir des violences dans les sociétés alors que "si nous travaillons ensemble, si nous vivons ensemble nous pouvons faire en sorte que ces personnes deviennent des opportunités plutôt qu'un poids, plutôt qu'une charge pour la société", dira-t-il.

Au regard des différents experts retenus pour ce panel, M. Diallo a laissé entendre que tous les secteurs seront touchés, notamment la première agence en charge des réfugiés au Mali UNHCR qui est représentée par son expert sur les questions d'inclusion économique, il y a aussi la présence de l'ANPE, la structure qui est en charge de question d'emplois au nom du gouvernement pour discuter de comment est-ce que les réfugiés, les déplacés pourront aussi être pris en compte dans les pro-



grammes nationaux. L'Amsode n'a pas manqué d'inviter son partenaire la GIZ à ce Panel pour sa vision et les possibilités.

"Nous à l'Amsode nous pensons que l'une des solutions les plus durables, l'une des possibilités d'indépendance économique c'est l'insertion socio-économique, c'est créé le pouvoir économique pour les femmes, pour les jeunes, pour les chefs de ménage afin qu'ils ne puissent pas dépendre de l'aide. La meilleure

forme d'assistance c'est l'assistance qui permet de se départir de l'assistance et nous pensons que c'est l'inclusion socio-économique qui constitue aujourd'hui une des solutions que les réfugiés, que les déplacés eux-mêmes se battent et qu'ils cherchent", a conclu le président Moussa Abba Diallo.

Ibrahima Ndiaye
MALI TRIBUNE



Détournement à L'AZI SA : Des peines prononcées après un procès à la Cour d'Assise

Après un long procès de plus de 20 heures, plusieurs anciens responsables de l'Agence nationale de l'aménagement des zones industrielles (AZI-SA) ont été jugés pour "atteinte aux biens publics". Yacouba Traoré, ex-PDG de l'agence, ainsi que Makoye Sissoko, ancienne directrice, Alpha Macky Tall, informaticien, Aïssatoun Mahamane Touré et Mariam Sangaré, agentes commerciales, ont comparu devant la Cour d'assises spéciale sur les crimes économiques et financiers.

Suite à une plainte déposée par Me Abdourahmane Boubacar Maïga, avocat au Barreau du Mali, au nom de l'AZI-SA, des irrégularités ont été mises en lumière. Un audit réalisé a révélé des pratiques frauduleuses remontant jusqu'à 2009. Il a été découvert que des clients étaient contraints de verser des paiements en espèces à la direction commerciale, sous prétexte de saisies sur les comptes de l'agence. En réalité, les fonds détournés étaient utilisés pour des faux reçus portant le logo de l'AZI-SA.

Le montant initial de la somme détournée était estimé à 545 269 168 F CFA, mais après une enquête approfondie, le préjudice a été réévalué à 1 milliard de F CFA. Yacouba Traoré et Alpha Macky Tall ont été acquittés, tandis que Makoye Sissoko, Aïssatoun Mahamane Touré et Mariam Sangaré ont été écrouées à l'issue du procès.

Lors de leur comparution, les accusés ont nié en bloc les accusations portées contre eux. Toutefois, sous la pression des questions de la Cour, Aïssatoun Mahamane et Mariam Sangaré ont finalement désigné Makoye Sissoko comme la principale responsable des détournements.

Cette affaire de détournement à l'AZI-SA met en lumière les risques de corruption et de malversations dans les organismes publics. La justice a rendu son verdict, condamnant certains des accusés et mettant en lumière la nécessité d'une gestion transparente et intègre des biens publics.





Selon le récit présenté, il semble y avoir des allégations de malversations financières au sein de l'Agence mentionnée. Plusieurs individus sont impliqués, notamment Makoye Sissoko, Aïssatoun Mahamane, Mariam Sangaré et Yacouba Traoré. Chacun semble rejeter la responsabilité sur les autres, créant ainsi une situation complexe.

Makoye Sissoko aurait reconnu des détournements tout en niant sa participation directe, attribuant les accusations à des conflits antérieurs avec Yacouba Traoré. D'autre part, Yacouba Traoré a admis avoir vendu des parcelles pour compenser des détournements allégués de la part d'Aïssatoun Mahamane et Mariam Sangaré, mais il nie toute implication dans les malversations financières majeures.

Le ministère public, représenté par Koké Coulibaly, soutient que tous les accusés sont cou-

pables et demande une condamnation sévère, proposant une peine de 10 ans de prison et une amende de 500 000 F CFA pour chacun des accusés. Il est évident que la situation est grave et nécessite une enquête approfondie pour établir la vérité et garantir une attribution correcte des responsabilités. Il appartient à la Cour de prendre une décision éclairée en se basant sur les preuves présentées lors du procès.

Dans l'affaire que vous avez décrite, les avocats des accusés ont demandé une requalification des faits en "abus de confiance et atteinte aux biens sociaux", arguant que l'entreprise concernée relève du droit des sociétés commerciales malgré la participation de l'État. Cette requête a suscité des débats animés entre le parquet général et la défense, prolongeant les délibérations jusqu'à 2 heures du

matin. En fin de compte, la Cour a rendu ses verdicts : Makoye Sissoko a été condamné à 5 ans de réclusion et à une amende, Aïssatoun Mahamane Touré et Mariam Sangaré ont écopé de 5 ans de prison avec sursis et d'une amende chacune, tandis que Yacouba Traoré et Alpha Macky Tall ont été acquittés. Madina Coulibaly, absente lors du procès, a été condamnée par contumace à la réclusion à perpétuité.

L'entreprise AZI-SA, partie civile, a réclamé le remboursement intégral d'une somme importante ainsi que des réparations morales et matérielles. L'État, également partie civile, exige une réparation financière conséquente. Les accusés ont affirmé qu'ils étaient dans l'incapacité de payer de telles sommes.

■ **Karamoko B Keita**



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

62ème anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie au Mali: "La Bataille d'Alger" au cœur de la célébration



Projection du film "La Bataille d'Alger" afin que les Maliens et la Communauté algérienne établie au Mali puissent découvrir une étape importante de l'histoire glorieuse de l'Algérie, celle du combat héroïque mené par le Peuple algérien pour recouvrer son indépendance nationale.

À l'occasion de la célébration du 62ème anniversaire de l'indépendance nationale de la République démocratique et populaire d'Algérie, son Ambassade au Mali a organisé ce samedi 13 juillet 2024 la projection du film "La Bataille d'Alger" au Cinéma Babemba ex-Magic. Ce film retrace principalement l'histoire d'Ali

la Pointe lors de la Bataille d'Alger, et la lutte pour le contrôle du quartier de la Casbah d'Alger entre les militants du Front de Libération Nationale et les parachutistes français de la 10e DP, pendant la Guerre d'Algérie pour l'indépendance. Sorti en 1966, le récit se déroule principalement entre 1954 et 1957 et prend pour cadre la Bataille d'Alger, une reconstitution de la vraie bataille d'Alger de 1957 lors du soulèvement de la population algérienne musulmane contre le pouvoir colonial français.

Les invités présents à cette projection étaient l'Ambassadeur Turc, les anciens ministres Harouna Toureh et Zeini Moulaye Haidara, l'ho-

norable Attay Ag Abdallah, membre du CNT, des intellectuels, des membres de la Communauté des Nationalités et du Mouvement associatif malien, ainsi que d'autres personnalités et dignitaires maliens.

Selon le Ministre conseiller, chargé d'affaires SEM Abdelatif GUIA, la projection de ce film, qui met en lumière une étape charnière de l'histoire de leur Peuple héros, s'inscrit parmi les activités organisées par l'Ambassade d'Algérie tout au long du mois de juillet pour commémorer le 62ème anniversaire de l'indépendance nationale. Le but est de rendre hommage aux Martyrs qui ont sacrifié leurs

vies pour que les Algériennes et Algériens puissent aujourd'hui vivre libres, indépendants et souverains sur la terre de leurs ancêtres. Cette projection vise également à permettre aux Maliens et à la diaspora algérienne de découvrir une étape importante de l'histoire glorieuse de l'Algérie, celle du combat héroïque mené par le Peuple algérien pour recouvrer son indépendance nationale. Il a également tenu à remercier les membres de sa Communauté Nationale établie ici au Mali qui sont venus nombreux, les personnalités maliennes, les membres du corps diplomatique accrédité au Mali ainsi que les citoyens maliens qui ont honoré de leur présence cette projection, rendant ainsi hommage à leurs martyrs.

En 1954 à Alger, le Front de libération nationale (FLN) diffuse son premier communiqué : son objectif est l'indépendance nationale vis-à-vis

de la France et la restauration de l'État algérien. Ali la Pointe participe à des parties de bonneteau. Repéré par la police, il s'enfuit mais est agressé par un passant. En se défendant, il est violemment battu par le reste du groupe. Capturé par la police, il est arrêté. En prison, il assiste depuis sa cellule à l'exécution d'un nationaliste par guillotine. Le FLN entre en contact avec lui.

Cinq mois plus tard, il effectue sa première mission pour le FLN : tirer sur un policier avec un pistolet. L'arme, fournie au dernier moment, n'est pas chargée. Il s'échappe. En rencontrant El-hadi Jaffar, un membre important du FLN, il découvre que cette mission était un test pour déterminer s'il était un agent d'infiltration de la police. Jaffar estime que l'organisation n'est pas encore prête à tuer un policier.

En avril 1956, le FLN décide de proscrire l'usage et la vente de drogues, y compris l'alcool, la prostitution et le proxénétisme. Un homme ivre dans la rue est agressé par des enfants. Ali la Pointe assassine un homme condamné à mort par le FLN. Des mariages clandestins sont organisés par le FLN.

Le 20 juin 1956, une série d'attentats vise des policiers. Leurs armes sont dérobées. Les policiers ripostent en tirant sur des hommes armés. Les postes de police sont renforcés, des barrages filtrants sont mis en place et des rues sont bloquées, isolant ainsi les quartiers arabes. Des mesures sont prises pour restreindre la vente de produits pharmaceutiques destinés à soigner des blessures par balle, les responsables d'établissements de santé devant signaler les blessés à la police.





Le 20 juillet 1956, une nouvelle série d'attentats cause la mort de trois policiers. La population des quartiers européens se montre menaçante envers les Arabes. Avec l'aide d'un commissaire, un homme place une bombe dans la casbah, tuant plusieurs personnes. Le lendemain, la population manifeste, mais le FLN parvient à contenir la manifestation. Trois femmes sont chargées de poser des bombes. Pour sortir de la casbah sans être fouillées, elles s'habillent "à l'européenne". Les bombes explosent dans deux cafés et dans une agence Air France.

Le 10 janvier 1957, les parachutistes de la 10e DP entrent dans Alger avec pour mission de lutter contre l'activité des réseaux du FLN.

Le chef de leur groupe, le colonel Mathieu Philippe, explique à ses officiers lors d'un briefing sur la guerre anti-subversive, son intention de

démanteler la structure pyramidale du FLN en procédant à des arrestations et interrogatoires, impliquant implicitement l'utilisation de la torture.

En prévision d'un débat sur l'Algérie à l'ONU, le FLN organise une grève générale de huit jours pour démontrer le soutien qu'il reçoit de la population. La grève est largement suivie, marquée par des actes de violence, tandis que les militaires contraignent une partie de la population à travailler. L'ONU refuse d'intervenir en Algérie.

Les méthodes employées par Mathieu s'avèrent efficaces, lui permettant d'identifier les membres de l'état-major du FLN, parmi lesquels se trouvent Jaffar et Ali la Pointe. Larbi Ben M'hidi, l'un des fondateurs du FLN, est arrêté et décède dans des circonstances suspectes en détention. La torture est utilisée lors

des interrogatoires, incluant des méthodes telles que le chalumeau, l'électricité et l'eau. Malgré cela, les attentats se poursuivent.

Les militaires remontent jusqu'à l'état-major du FLN, capturant Jaffar le 24 septembre 1957. Le 8 octobre 1957, Ali la Pointe est également capturé avec d'autres combattants. Refusant de se rendre, il est tué lorsque l'armée fait exploser sa cachette.

Le 11 décembre 1960, après deux années de calme, la population d'Alger manifeste, entraînant des tirs de la part des militaires sur les manifestants. Ces événements influencent l'opinion publique française, poussant certains hommes politiques à reconsidérer la relation entre la France et l'Algérie. Finalement, le 2 juillet 1962, l'Algérie accède à l'indépendance.

Bokoum Abdoul Momini

Rétrospective : Les leçons du passé

Beaucoup de gens m'en ont voulu quand j'ai publié mon point de vue sur la situation de notre pays ce 30 mars 2020. Le président IBK venait de maintenir les élections législatives de 2020, malgré la crise sanitaire. Chers opposants de l'époque, chers politiques de la majorité de l'époque, qu'est-ce que vous en pensez aujourd'hui ? C'était, il y a un peu plus de 4 ans, le 30 mars 2020.



Sur le choix du président IBK de garder les élections législatives, à leur place, je ne suis pas sûr que je ferais autrement. Le collège électoral a été convoqué. On n'a plus d'Assemblée. Donc il ne peut pas prolonger le mandat d'une Assemblée qui n'existe pas. Ni décider de gérer par ordonnances sans l'aval d'une Assemblée. On allait sûrement rentrer dans une exception institutionnelle : une porte ouverte à toutes les aventures.

Ce qui me peine, ce sont les condamnations de cette douloureuse décision sans propositions crédibles. J'ai lu des centaines de posts dans les réseaux sociaux qui condamnent le choix du président, mais j'en n'ai pas vu un qui fait une proposition qui nous sorte de ce potentiel vide institutionnel.

En plus, vient s'ajouter à tout ça le rapt du chef de l'opposition à la barbe des autorités sécuritaires et de la Minusma. Je n'aimerais pas être à la place de IBK.

Comme le dit une citation de notre tradition orale "si tu avances ta mère meurt, si tu recules ton père meurt, si tu vas à gauche ta femme meurt, si tu vas à droite tes enfants meurent". J'imagine sa solitude devant tant de problèmes urgents à gérer en si peu de temps, avec des collaborateurs, il faut le reconnaître, assez incompetents, très commandants coloniaux, incapables d'inventivité. J'ai eu l'occasion de le constater ces quelques jours. Avec beaucoup de regret pour mon pays.

Je précise que pour la première fois de ma vie active, je n'ai pas fait campagne en faveur du taux de participation, et je ne suis pas allé voter. Pas à cause du coronavirus. J'aurais pris les précautions d'usage pour aller voter. Je ne suis pas allé voter parce que je considère les alliances politiques contre-nature comme une trahison du personnel politique à notre démocratie. J'ai posé la question du pourquoi de ces alliances. Les réponses que j'ai eues m'ont ébahi. Pour garder simplement leur plac

Nous devons faire aujourd'hui face à des urgences qui pourront emporter notre pays. Essayons de sauver le minima de l'essentiel : un minima institutionnel pour disposer d'un cadre organisationnel afin de faire face à la pandémie et à la crise. A mon avis, c'est mieux qu'une autre aventure à la capitaine Haya dont nous ne finissons pas de payer la facture.

Ce qui est sûr, nous ne pouvons pas faire l'économie d'une réorganisation systémique du pays. Faisons-le de façon maîtrisée.

Ça demande qu'on sorte de l'émotionnel ; qu'on pose les problèmes de manière très froide.

Alioune Ifra Ndiaye
MALI TRIBUNE



COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire ;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

1 NOM ET PRENOM

2 N° DE PENSION

3 JOINDRE LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

Veillez déposer ce fichier dans les Agences Principales, dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.

Bamako, le 07 Juin 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Le Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Bamako : Les coupures d'électricité éteignent les feux tricolores

La densité du trafic routier dans les grandes villes fait que, pour éviter des ennuis, il est nécessaire de procéder à une régulation en temps réel. En plus des agents de la compagnie de la circulation routière, les carrefours de la capitale sont aussi munis de dispositifs de feux tricolores. Cependant, le délestage électrique et le dysfonctionnement de certains panneaux compliquent la circulation en de nombreux endroits.



Djibril Sidibé est le Directeur du service de la régulation de la circulation et des transports urbains à la mairie du district de Bamako. Selon lui, les différents canaux de remontées d'informations permettent à son service de savoir les carrefours qui ne fonctionnent pas. « Nous-mêmes, nous surveillons les carrefours. Il y a des usagers qui ont nos contacts qui nous remontent certaines informations par rapport au fonctionnement des feux tricolores », explique M.Sidibé. « Et la police aussi, qui est présente travaille de façon très efficace avec nous pour nous signaler tout dysfonctionnement au niveau des feux », ajoute-t-il.

Gérer avec promptitude

Des usagers de la circulation réclament plus de rapidité dans la gestion des cas de panne de feux tricolores, pour ainsi éviter des désagréments. « Qu'ils dépannent ou qu'ils remplacent carrément les panneaux qui ne fonctionnent pas », recommande une jeune dame. « Qu'ils s'en occupent au plus vite pour éviter des désagréments. Certains usagers sont imprévisibles », préconise un autre usager.

Les autorités à pied d'œuvre

Djibril Sidibé, responsable du service de la régulation de la circulation et des transports ur-

bains de Bamako rassure que des dispositions sont régulièrement prises pour gérer les pannes signalées et rétablir le bon fonctionnement des panneaux. « Souvent, la panne demande le déplacement de nos équipes parce que la distribution électrique est souvent capricieuse », explique le responsable du service de la régulation de la circulation et des transports urbains de Bamako.

Selon la mairie du district de Bamako, la ville dispose d'environ 83 carrefours équipés de feux tricolores. Actuellement, une dizaine de ceux-ci fonctionnent sur le solaire.

STUDIO TAMANI



Tchad : Annulation de la visite officielle du président à Paris

Le président tchadien Mahamat Idriss Déby a décidé d'annuler sa visite officielle à Paris prévue pour le 15 juillet, où il devait rencontrer le président français Emmanuel Macron. Cette décision fait suite à l'ouverture d'une enquête en France pour "détournement de fonds publics et recel" visant le chef d'État tchadien.

Selon les informations relayées par Africa Intelligence, l'ouverture de cette enquête pour "détournement de fonds publics et recel" semble être à l'origine du report indéfini de cette visite officielle. Lancée par le Parquet national financier (PNF) en janvier 2024 à la suite de révélations de Mediapart, cette enquête concerne l'achat de costumes à Paris

par la présidence tchadienne pour un montant de 900 000 € via la société MHK Full Business. Mahamat Idriss Déby a nié toute implication dans cette affaire, affirmant ne pas être lié à ces transactions. Il a été informé de l'ouverture de l'enquête au début du mois de juillet, ce qui a conduit à la décision de reporter sa visite officielle à Paris.

La rencontre entre Déby et Macron était censée aborder divers sujets d'importance, notamment l'avenir de la présence militaire française au Tchad, où environ un millier de soldats français sont actuellement déployés. Cette présence militaire française revêt une grande importance dans la coopération entre les deux pays, notamment dans le cadre de la

lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel.

L'annulation de cette visite officielle pourrait avoir des conséquences sur les relations diplomatiques et militaires entre le Tchad et la France. L'évolution de cette situation délicate dépendra des développements de l'enquête en cours et des réponses apportées par les deux gouvernements. Il est crucial de suivre de près l'évolution de cette affaire pour comprendre son impact sur les relations entre les deux pays.

Arouna Sidibé

Laurent Gbagbo demeure inéligible pour la présidentielle de 2025 : Déclarations du président du PPS

L'ancien président ivoirien, Laurent Gbagbo, reste inéligible pour l'élection présidentielle de 2025, car son nom ne figure toujours pas sur la liste électorale. C'est ce qu'a affirmé Monsieur Mathias Kakou, président du Parti pour le progrès et le socialisme (PPS), lors d'une conférence de presse à Abidjan le vendredi 12 juillet 2024.

Pour Monsieur Kakou, il est essentiel de respecter les lois de la République, soulignant que Laurent Gbagbo doit se conformer à la législation en vigueur. Il a également encouragé le camp de l'ancien président ivoirien à envisager une autre candidature plutôt que de semer la discorde.

Bien que rappelant que Laurent Gbagbo a été acquitté par la Cour pénale internationale (CPI) de crimes contre l'humanité, Monsieur Kakou a souligné que l'ex-président reste inéligible en raison de sa condamnation par la justice ivoirienne dans une affaire de "braquage" de la BCEAO en 2018.

Par ailleurs, le président du PPS a critiqué Stéphane Kipré, un cadre du parti de Laurent

Gbagbo, en insinuant qu'il aurait découvert une somme importante d'argent dans son domicile parisien. Monsieur Kakou a exigé des explications sur l'origine de ces fonds et a dénoncé toute utilisation illégitime de ces ressources.

Concernant le maire de Hiré, dont le départ a été évoqué, le PPS a fermement condamné ce qu'il qualifie de "comportement irresponsable" assimilé à de la "haute trahison". Monsieur Kakou a souligné que cet événement n'affecte en rien le parti au pouvoir et a remis en question l'engagement politique réel du maire de Hiré vis-à-vis du RHDP.

La situation politique en Côte d'Ivoire reste tendue alors que les préparatifs pour l'élection présidentielle de 2025 se poursuivent, avec des enjeux majeurs concernant l'éligibilité des candidats et la stabilité du pays. La déclaration de Mathias Kakou met en lumière l'importance du rassemblement et de l'unité au sein du parti RHDP dans la région du Loh-Djiboua, en vue de soutenir le président Alassane Ouattara et d'éviter les conflits internes qui

pourraient compromettre les objectifs de développement de la région.

Il souligne la nécessité pour tous les partisans et leaders locaux de se mobiliser ensemble lors des rassemblements et manifestations en faveur du président Ouattara, afin de renforcer leur soutien et de maximiser leurs chances de le réélire lors de l'élection présidentielle de 2025. Cette approche vise à répondre aux attentes des habitants de la région, qui réclament une implication plus étroite et une plus grande visibilité des représentants locaux dans le soutien au président.

Mathias Kakou insiste également sur l'importance de repartir à la base pour mobiliser les troupes et renforcer la confiance des habitants envers le président Ouattara. Il met en avant le besoin crucial de développement de la région du Loh-Djiboua, soulignant ainsi l'urgence de maintenir l'unité et la cohésion au sein du parti pour atteindre cet objectif commun.

Arouna Sidibé



Crise au sein du football malien : Les internationaux se mettent en retrait en soutien à leur capitaine suspendu



Suite aux récents problèmes logistiques rencontrés par l'équipe nationale du Mali lors de leur déplacement en Afrique du Sud pour affronter Madagascar dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, une crise sans précédent secoue désormais la Fédération malienne de football (Femafoot).

En effet, après que les internationaux maliens aient exprimé leur mécontentement à travers un communiqué menaçant de se retirer de l'équipe nationale si la situation logistique ne s'améliorait pas, la Femafoot a décidé de suspendre à titre conservatoire le capitaine de l'équipe, Hamari Traoré. Cette décision a provoqué une réaction immédiate et unanime de la part des joueurs.

Dans un communiqué partagé sur les réseaux sociaux, les internationaux maliens ont annoncé leur mise en retrait de la sélection avec effet immédiat pour exprimer leur solidarité envers leur capitaine suspendu. Ils ont souligné que la décision de se retirer a été prise collectivement par l'ensemble des joueurs et non par Hamari Traoré lui-même.

Cette décision des joueurs intervient à quelques semaines des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, où le Mali doit affronter le Mozambique et se rendre en Eswatini. Si la suspension de Hamari Traoré n'est pas levée, l'équipe pourrait se retrouver contrainte de jouer ces matchs importants avec une équipe B.

Cette crise met la Femafoot dans une situation délicate, alors que les supporters redoutent un scénario catastrophe pour l'équipe nationale. Il est à noter que la sélection U23, qui participera aux Jeux Olympiques de Paris 2024, n'est pas concernée pour le moment par ce mouvement de retrait des internationaux maliens.

Il est donc urgent pour les parties en conflit de trouver une issue favorable à cette crise, afin de préserver l'unité et la cohésion au sein de l'équipe nationale du Mali. En attendant, l'avenir sportif de l'équipe reste incertain, et la pression monte pour une résolution rapide de ce différend.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Les Béliers seront particulièrement efficaces et créatifs dans leur travail, ce qui leur permettra de se démarquer et de décrocher des opportunités intéressantes. La communication avec les collègues et supérieurs sera fluide et constructive.

Vous vous sentirez en pleine forme aujourd'hui, avec une énergie débordante et une grande confiance en vous. Profitez-en pour vous adonner à des activités sportives ou pour sortir avec des amis et vous divertir.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre sérieux et votre détermination seront remarquables et appréciés de vos supérieurs, qui n'hésiteront pas à vous confier des responsabilités supplémentaires. Vous saurez les assumer avec brio et vous gagnerez en estime auprès de votre entourage professionnel.

La journée sera propice à la détente et à la relaxation. Prenez le temps de vous ressourcer en vous offrant un moment de bien-être, que ce soit un massage, un soin du corps ou simplement une pause au calme.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous serez particulièrement inspiré et créatif aujourd'hui, ce qui vous permettra de trouver des solutions innovantes et de vous démarquer dans votre travail. Vos idées seront bien accueillies et vous pourrez compter sur l'appui de vos collègues.

Vous vous sentirez léger et dynamique, avec une envie irrésistible de bouger et de profiter de la vie. N'hésitez pas à vous adonner à des activités sportives ou à sortir entre amis pour profiter pleinement de cette énergie positive.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre persévérance et votre détermination vous permettront de surmonter les éventuels obstacles qui se présenteront à vous dans votre travail. Vous saurez faire preuve d'adaptabilité et de réactivité pour avancer avec succès dans vos projets.

La journée sera propice à la méditation et à la réflexion. Prenez le temps de vous recentrer sur vous-même et de vous connecter à vos émotions, cela vous aidera à vous sentir en harmonie avec vous-même et avec votre environnement.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre ambition et votre détermination seront vos meilleurs atouts pour réussir dans votre travail aujourd'hui. Vous saurez faire preuve de leadership et vous imposerez auprès de vos collègues et supérieurs, qui vous accorderont leur confiance.

Vous vous sentirez en pleine forme et débordant d'énergie, avec une envie irrésistible de bouger et de profiter de la vie. N'hésitez pas à vous adonner à des activités sportives ou à sortir avec des amis pour partager cette énergie positive.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre sens de l'organisation et votre rigueur seront vos meilleurs atouts au travail aujourd'hui. Vous saurez mettre de l'ordre dans vos projets et gérer efficacement les tâches qui vous seront confiées, ce qui vous permettra de gagner en estime auprès de vos collègues et supérieurs.

Vous vous sentirez serein et équilibré, avec une grande capacité à gérer vos émotions et à vous adapter aux situations qui se présenteront à vous. Profitez de cette journée pour vous ressourcer et prendre soin de vous, tant physiquement que mentalement.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous saurez vous montrer diplomate et à l'écoute de vos collègues et supérieurs, ce qui vous permettra de créer un climat de travail agréable et constructif. Votre esprit d'équipe et votre sens du travail bien fait seront appréciés de tous. La journée sera placée sous le signe de l'harmonie et de l'équilibre. Vous vous sentirez bien dans votre corps et dans votre esprit, avec une grande capacité à gérer vos émotions et à vous adapter aux situations.

Privilégiez la communication et l'écoute pour créer des liens solides avec votre entourage et pour avancer sereinement vers vos objectifs.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre perspicacité et votre intuition seront vos meilleurs atouts pour réussir dans votre travail aujourd'hui. Vous saurez anticiper les besoins de vos collègues et supérieurs, ce qui vous permettra de vous démarquer et de gagner en estime auprès d'eux.

Vous vous sentirez en pleine forme, avec une énergie débordante et une grande confiance en vous. Profitez-en pour vous adonner à des activités physiques ou pour vous lancer dans de nouveaux projets qui vous tiennent à cœur.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre esprit d'initiative et votre audace seront vos meilleurs atouts pour réussir dans votre travail aujourd'hui. Vous saurez prendre des décisions importantes et les assumer avec brio, ce qui vous permettra de vous démarquer et de gagner en estime auprès de vos collègues et supérieurs.

Vous vous sentirez plein d'énergie et de vitalité, avec une envie irrésistible de bouger et de profiter de la vie. N'hésitez pas à vous adonner à des activités sportives ou à sortir entre amis pour partager cette énergie positive.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre sérieux et votre sens des responsabilités seront vos meilleurs atouts pour réussir dans votre travail aujourd'hui. Vous saurez faire preuve de rigueur et d'organisation pour mener à bien vos projets et gagner en estime auprès de vos collègues et supérieurs.

La journée sera propice à la détente et à la relaxation. Prenez le temps de vous ressourcer en vous offrant un moment de bien-être, que ce soit un massage, un soin du corps ou simplement une pause au calme.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre créativité et votre capacité à innover seront vos meilleurs atouts au travail aujourd'hui. Vous saurez proposer des idées originales et les mettre en œuvre avec succès, ce qui vous permettra de vous démarquer et de gagner en estime auprès de vos collègues et supérieurs.

Vous vous sentirez léger et serein, avec une grande capacité à vous adapter aux situations et à gérer vos émotions. Profitez de cette journée pour vous ressourcer et vous recentrer sur vous-même, cela vous aidera à vous sentir en harmonie avec votre environnement.



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre sensibilité et votre intuition seront vos meilleurs atouts pour réussir dans votre travail aujourd'hui. Vous saurez comprendre les besoins de vos collègues et supérieurs et proposer des solutions adaptées, ce qui vous permettra de vous démarquer et de gagner en estime auprès d'eux.

La journée sera propice à la méditation et à l'introspection. Prenez le temps de vous recentrer sur vous-même et de vous connecter à vos émotions, cela vous aidera à vous sentir en harmonie avec vous-même et avec les autres.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1177 Malikilé

1592 Malikilé

Internationalisation et accès aux marchés de capitaux de l'industrie minière - Réactions vives de l'opposition

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

Le Combat de Yahya Samaké

Defence de la Démocratie et des Libertés Fondamentales au Mali

1592

1177 Malikilé

1593 Malikilé

Centre de Formation Professionnelle de Séno - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Visite de Président Assimi Goïta au Burkina Faso

Renforcement de la coopération bilatérale

1593

1177 Malikilé

1594 Malikilé

Renforcement des relations diplomatiques et régionales - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

Justice Internationale

Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

1594

1177 Malikilé

1595 Malikilé

Politique autour de l'absence de Déclaration de politique générale du Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

Mémoire de l'histoire / Chaguel

Un tissu de mensonges ?

1595

1177 Malikilé

1596 Malikilé

Crise de confiance et tensions politiques - Une initiative de Riyad Benkita Assani et de l'Association Espoir en Rouge

Mali

La rançon de la quête de souveraineté

1596

1177 Malikilé

1597 Malikilé

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

Primaires

Pathétique Chaguel !

1597

1177 Malikilé

1598 Malikilé

Président Assimi Goïta - Le ministre Diop rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

Situation sécuritaire au Mali

Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

1598

1177 Malikilé

1599 Malikilé

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Président Assimi reçoit en audience l'ambassadeur russe au Mali

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?

1599

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23